

a fait comprendre qu'il était dangereux de procéder de la manière proposée. Que le ministre dirigeant rédige sa motion de manière que son adoption ne soit pas considérée comme un précédent.

L'honorable M. LOUGHEED: Toute motion que le Sénat puisse adopter ne saurait le lier pour l'avenir. C'est parce que l'on croyait que le Sénat serait ajourné, durant la présente semaine, que les avis en question ont été donnés pour le 22 du courant. Il s'agit de rapports qui n'ont provoqué aucune opposition, et je propose maintenant qu'ils soient mis en délibération, jeudi prochain; mais les bills basés sur ces rapports seront discutés plus tard.

L'honorable M. CLORAN: Que ces raisons soient données dans la motion.

L'honorable M. LOUGHEED: Oh! non. La chose est inutile.

L'honorable M. CLORAN: Que la motion fasse connaître que le 22 du courant a été fixé par inadvertance.

L'honorable M. LOUGHEED: Cette inadvertance sera signalée dans les débats.

L'honorable M. CLORAN: Chercher un précédent dans les "Débats" du Sénat exige une longue recherche.

L'honorable M. LAVERGNE: Je ne m'oppose pas à la motion; mais je crois que l'observation faite par le président mérite d'être pesée avec soin. Je partage l'opinion exprimée par les sénateurs de Prince-Albert et de Victoria.

L'honorable M. LOUGHEED: Son Honneur le Président n'a pas coutume d'attirer l'attention de la Chambre sur un point de procédure comme celui qui est maintenant discuté. Le Sénat, suivant moi, est assez soucieux de sa responsabilité pour pouvoir se dispenser de la direction de Son Honneur le Président, et lorsque je fais une motion comme celle que je viens de proposer, j'ai lieu de croire que les honorables membres du Sénat connaissent parfaitement leur responsabilité, et qu'ils n'ont pas besoin que cette responsabilité leur soit expliquée par le fonctionnaire qui préside leurs délibérations. Vu, cependant, cette opposition, je retire ma motion et je laisserai les trois articles de l'ordre du jour en question inscrits pour mardi prochain.

Le PRESIDENT: Puis-je dire un mot?

L'honorable M. LOUGHEED: Oui, et dites tout ce que vous voudrez.

[L'honorable M. CLORAN.]

Le PRESIDENT: J'ai appelé l'attention de la Chambre sur le fait qu'une motion déposée devant moi et se rapportant à des matières inscrites dans l'ordre du jour pour le 22 du courant, demande la rescision de cette date et une réinscription pour jeudi, le 17 courant, c'est-à-dire, cinq jours plus tôt. C'est tout ce que j'ai fait. Quant à la question de savoir s'il convient que le président fasse remarquer toute objection à cette procédure, s'il la remarque, lui-même, je crois que c'est son devoir de le faire. Si la Chambre veut assumer la responsabilité de ne pas tenir compte de mon objection, elle en est bien libre; mais je crois que mon devoir est d'appeler l'attention de la Chambre sur toute procédure irrégulière. Je n'ai rien autre chose à faire, et c'est la Chambre qui est saisie de la présente motion. Si le Sénat veut l'accepter, il peut le faire, et je serai exempt de toute responsabilité.

L'honorable M. LOUGHEED: J'ai déjà dit que je retirais la motion. Son Honneur, le Président, a fait tout ce qu'il a pu pour la bloquer, et c'est pourquoi je la retire.

Le PRESIDENT: L'honorable sénateur n'a pas le droit de m'attribuer un motif répréhensible.

L'honorable M. LOUGHEED: J'expose un fait et non un motif.

Le PRESIDENT: Le fait est que l'on nous propose maintenant une motion qui n'est pas même inscrite sur le bulletin de l'Ordre du jour.

L'honorable M. LOUGHEED: Elle est retirée.

RESERVES SAUVAGES DANS LA COLOMBIE ANGLAISE.

INTERPELLATION.

L'honorable M. BOSTOCK:

1. Comment s'appellent le président et les autres commissaires, le secrétaire et l'assistant-secrétaire actuels de la commission instituée en 1912 pour s'enquérir des réserves des sauvages de la Colombie-Anglaise?

2. Quand auront-ils terminé leurs travaux?

3. Quand doivent-ils présenter leur rapport?

4. Combien en a-t-il coûté au gouvernement fédéral, pour la rétribution des commissaires, des secrétaires et autres employés de la commission, pour leurs frais de déplacement et autres dépenses depuis l'institution de la commission jusqu'à ce jour?

5. La commission s'est-elle trouvée dans la nécessité de siéger le dimanche et d'y étudier les questions qui lui ont été soumises?

6. Si oui, d'où venait cette nécessité?

L'honorable M. LOUGHEED: Les réponses sont les suivantes:

1. Nathaniel W. White, C.R., président; J. A. J. McKenna, LL.D., commissaire; 8.